

Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal

Juillet 2017

Année électorale

Ce début d'année 2017 a été marqué par deux rendez-vous importants de la vie démocratique du pays : l'élection présidentielle et les élections législatives. Voici quelques images du scrutin des législatives des 11 et 18 juin 2017 . La totalité des résultats pour la commune figurent en dernière page



24 avril 2017
*Premier tour de la présidentielle,
des électeurs assistent au dépouillement*

24 avril 2017
*Premier tour de la présidentielle,
opération de dépouillement*



18 juin 2017
*Second tour de la législative,
Les deux scrutateurs :
Daniel Desthomas et Thierry Hellier Du Verneuil.*



Infos pratiques

• Mairie

Le Bourg 24800 Saint-Pierre-de-Côle
Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00.

Permanences :

Franck Besse, maire : le mercredi matin et sur rendez-vous

Site internet : *saint-pierre-de-cole.fr*

Alimentation, mise à jour : Jacques Minier.

• **Cantine scolaire** : **05 53 62 21 16**

• **École** : **05 53 62 21 17**

Garderie : ouverte de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h30

Accueil et surveillance des élèves de 8h30 à 9h00 et de
16h30 à 17h00 (en dehors de la garderie)

Tél : **05 53 62 21 18**

• Agence postale communale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h00

Mercredi : de 9h15 à 11h45.

Urgences

Samu : le **15**

Sapeurs-pompiers : le **18**

Gendarmerie : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**
entre 7h00 et 19h00

Défiibrillateur :

sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les instructions
figurant sur l'appareil.

Centre antipoison (Bordeaux) :
05 56 96 40 80

Guêpes, frelons, abeilles : contacter Jean-Marc Moreau
de Lempzours, au **05 53 55 26 10**.

Hôpital de Périgueux - permanence d'accès aux soins :
05 53 45 25 25

Médecin de garde : numéro d'appel de nuit (après 20h)
et du week-end (du samedi 12h00 au lundi 9h00) :

le **15** à partir d'un fixe

le **112** à partir d'un mobile

Pharmacie de garde (dimanches et jours fériés) : **3237**
(0,34 € la minute).

État-civil

Naissance

Martial, Timaël, Laurent, fils de Flavien Martial et de Naty Caillaud (route de Lempzours), né le 25 novembre 2016 à Périgueux.

Lavesne, Luna, Fille de Nicolas Lavesne et Delphine Dufils (Saint-Chavitt), née le 28 avril 2017 à Périgueux.

Naturalisation

Januszezwska Jolanta, née le 3 avril 1977 à Sosnowiec (Pologne), naturalisée le 14 mars 2017.

Décès

Juge Maurice, né le 30 juin 1938 à Saint-Pierre-de-Côle, décédé le 22 janvier 2017 à Agonac.

Heitz-Cassagnet Roger, né le 23 juin 1934 à Reims, domicilié à Champlouvières, décédé le 28 janvier 1917 à Périgueux.

Maurice Fleurat-Lessard Justin, né le 26 février 1928 à Saint-Jean-de-Côle, décédé le 14 mai 2017 à Champagnac-de-Belair.

Saint-Pierre-de-Côle infos

Directeur de la publication : Franck Besse

Réalisation et mise en page : Jacques Minier, Daniel Desthomas.

Ont collaboré à ce numéro pour les associations : *Comité des fêtes* : Daniel Desthomas ; *Club de l'Amitié* : Jeannine Laroussarie et Georgette Carpazcis ; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay ; *James Band* : Marina Blanchard et Cassandre Allafort ; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri.

Photographies : Daniel Desthomas, Jacques Minier et les responsables des associations

Impression et édition : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle. **Tirage** : 250 exemplaires

Distribution : Robert Lassimouillas

Le mot du maire



Tout d'abord, en ce début d'année riche en échéances électorales, je tiens à remercier les électeurs de la commune qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyen. Je veux également saluer toute l'équipe qui a contribué au bon déroulement des quatre scrutins (conseillers, bénévoles,

personnel communal).

Je salue Colette Langlade, que les électeurs de la circonscription n'ont pas reconduite comme députée, mais dont l'implication a été d'un grand soutien pour les projets communaux.

Et enfin, je félicite notre nouveau député, Jean-Pierre Cubertafon pour son élection.

Pour le reste, parmi les réalisations marquantes de ce premier trimestre, je signale la pose du revêtement définitif de la sortie vers Villars, et un certain nombre de travaux d'aménagements ont été réalisés ou sont en cours comme : le carrelage des sanitaires au camping et à l'atelier municipal, la construction d'un columba-

rium, des pots de fleurs ont été disposés sur les trottoirs et le brûleur de la chaudière a été remplacé. Pour la suite, l'élection d'un nouveau Président de la République et d'une nouvelle majorité à l'Assemblée, va entraîner des réformes qui impacteront certainement la vie de notre commune. C'est le cas de la réforme des rythmes scolaires, par exemple.

Quoiqu'il en soit, l'équipe municipale et moi-même demeurons vigilants pour préserver les intérêts de notre collectivité et des ses habitants.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 26 février dernier. Quarante-vingts convives ont répondu à l'invitation de la municipalité dans une ambiance chaleureuse, et ont apprécié le repas préparé et servi par Périgord Traiteur.



Brûlages interdits

Le brûlage des déchets (déchets verts, broussailles, etc.) est interdit toute l'année.

Du 1^{er} octobre à fin février des brûlages peuvent être effectués après déclaration à la mairie 3 jours avant l'opération.

De plus, des règles très strictes doivent être respectées :

- Une place à feu dégagée doit être établie autour du foyer qui doit être accessible à un véhicule incendie.
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer un éventuel incendie présents pendant la durée du brûlage et jusqu'à extinction complète.
- Le brûlage ne doit pas être effectué par vent supérieur à 5 m/s ou 20 km/h.

Faites connaître le site internet de la commune

Depuis sa création en mars 2015, le site communal (saint-pierre-de-cole.fr) a été consulté 11 574 fois par 9 515 visiteurs différents qui ont visité 1,99 page en moyenne. Vous pouvez faire connaître ce site auprès de vos amis sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.).

Vous y retrouverez également toutes les éditions de votre journal au format PDF (Mairie/Bulletins municipaux).

Conseil municipal

Séance du 12 janvier 2017

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Philippe Banchieri, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Patrick Demarthon, Chantal Gay. **Absents excusés** : Véronique Jobert avec pouvoir à Philippe Banchieri, Daniel Desthomas avec pouvoir à Franck Besse.

Exploitation d'une carrière à ciel ouvert

Le conseil examine une demande d'ouverture d'un nouveau chantier d'exploitation qui sera situé sur Saint-Pierre et Vaunac. L'enquête publique sera menée par MM. Faure et Fournier, commissaires enquêteurs et se déroulera du 13 janvier au 13 février 2017.

Le maire précise que la demande d'autorisation concerne le défrichement d'une surface de 65 ha 93 a en vue d'exploiter une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires siliceux dont l'emprise porte sur une surface totale d'environ 86 ha 11a 40 ca (66 ha 20 a sont dévoués à l'extraction) pour une durée de 15 ans.

Il rappelle que la demande d'exploiter, déposée par la SAS IMERYS CERAMICS France-Quartz de Dordogne-carrière de Boudeau - Saint-Jean-de-Côle, concerne le territoire des communes de Saint-Pierre-de-Côle et de Vaunac notamment les lieux-dits « lac Lapèze », « lac des Grues », « le Clos de Saint-Chavit », « les Forêts », « Landes Blazineaud » et « Lapeyrière ».

Il ajoute que les conseils municipaux des communes concernées sont appelés à donner leur avis sur la de-

mande d'autorisation d'exploiter dès l'ouverture de l'enquête.

Le conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande d'exploiter une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires siliceux sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Côle sous réserve de la remise en état des chemins de Défense de la Forêt contre les Incendies (DFCI) et les chemins communaux.

Question diverse

Réparation de la chaudière : le changement du foyer a été décidé pour un montant de 12 500 € HT sur une chaudière valant 50 000 €. Son entretien est assuré par la société Bordes.



Zone de re-végétalisation de la carrière à Champlouviers.

Demandes de pièces d'identité

Désormais, les demandes et les renouvellements de **carte d'identité** et de **passport** doivent faire l'objet d'une pré-demande sur Internet sur : www.service-public.fr/particuliers/papiers-citoyenneté. Ensuite, il faut prendre rendez-vous dans une mairie de secteur pour finaliser la demande (par exemple, Thiviers, Nontron, Périgueux, etc. - la liste complète figure sur le site) .

Pour les personnes ne disposant pas de connexion à Internet, la commune envisage la possibilité de pouvoir le faire à la mairie.

Cette procédure concerne également les demande de renouvellement de **permis de conduite** et de **carte grise**.

On recherche toujours des volontaires

Pour finaliser le plan communal de sauvegarde (PCS), un des moyens d'alerte de la population consiste à dresser une liste de personnes relais, par lieux-dits, qui alertent leur voisins (la liste d'appel est fournie) à la demande de la mairie en cas de crise.

Ces personnes relais peuvent être des femmes et des hommes de tout âge, disposant d'une ligne téléphonique fixe ou mobile. Il faut au moins deux de ces personnes par lieu-dit en cas d'absence de l'une d'elle. Les volontaires sont appelés à s'inscrire à la mairie.

Conseil municipal (suite)

Séance du 3 février 2017

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Philippe Banchieri, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Patrick Demarthon, Chantal Gay, Véronique Jobert, Daniel Desthomas.

Désignation de conseillers communautaires

La délibération du 16 décembre 2016 concernant la désignation des représentants de la commune à la communauté de communes, n'étant pas conforme, elle est retirée. Philippe Banchieri est délégué et Gilbert Deschamps suppléant.

Vente consorts Buisson

La commune décide de ne pas préempter les biens situés en zone U suivants : parcelles C 158, Le Bourg ,120 m² et C 168, Le Bourg 264 m² au prix de vente ou évaluation à 26 000 €.

Vente SCI Pierre

La commune décide de ne pas préempter des parcelles construites situées en zone U et dans le périmètre des Bâtiments de France suivante : D 1563, 748 m² au prix de vente ou évaluation à 85 000 €.

Revalorisation des tarifs de la cantine

Le Maire informe les membres du conseil qu'un avenant au protocole de partenariat « e-Quilibre » a fixé à compter du 01 février 2017 le prix du repas à 1,62 € HT au lieu de 1,59 € HT et qu'il convient de revaloriser les tarifs des repas demandés aux parents.

Le conseil décide donc de fixer à compter du 1^{er} avril 2017, le prix des repas de la restauration scolaire à : 2,60 € pour les repas enfants (2,50 € en 2016) ; 4,90 € pour les repas adultes (4,80 € en 2016).

Mise à disposition de personnels des services d'entretien et des biens matériels

La mise à disposition de la commune de personnels et de matériel par la communauté des communes du Pays Thibérien, aurait dû être formalisée par la signature d'une convention en 2015. Afin de régulariser la situation, le conseil décide de signer cette convention.

À partir de 2017, une autre convention doit être mise en place avec la nouvelle communauté de communes.

Convention de fourrière avec la SPA de Périgueux

Cette question est ajoutée à l'ordre du jour face à l'urgence de se faire assister par la SPA afin de régler des problèmes de divagation des chiens sur la commune.

Le chien de Mme Fargeot, décédée, est resté plus de 10 jours dans la maison vide, a été soigné par son voisin et déposé à la SPA pour abandon moyennant la somme de 200 €. La SPA a bien voulu en dispenser la commune malgré l'absence de convention.

Un autre problème concernait les chiens de locataires à Forêt, propriétaires de 10 chiens qui erraient dans le hameau et pour lesquels la SPA va tenter d'en récupérer 6. Le conseil décide de signer une convention avec la SPA de Périgueux pour traiter ce genre de problème à l'avenir.

Parmi les questions diverses

Congé d'un locataire

Le conseil lui donne son congé au 15 avril 2017, sous réserve qu'il se soit acquitté des loyers en retard.

Vente des terrains de la SCI Pierre

Une audience est fixée le lundi 6 février 2017 au TGI de Périgueux pour la vente de ces terrains.

Nouvelle communauté de communes

Elle sera présidée par M. Bernard Vauriac, maire de Saint-Jory-de-Chalais. Son bureau est composé de 29 membres et le conseil communautaire de 54.

Repas des aînés

Périgord Traiteur a été choisi au tarif de 20 € par personne.

Chaudière à bois

La réparation a été effectuée et la chaudière remise en route.



Conseil municipal (suite)

Séance du 17 février 2017

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Philippe Banchieri, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Patrick Demarthon, Chantal Gay. **Étaient absents excusés** : Daniel Desthomas avec pouvoir à Franck Besse, Véronique Jobert.

Aménagement Foncier Agricole et Forestier

Le président de la commission intercommunale détaille le financement du projet d'aménagement foncier dans le cadre de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier intercommunal de Vaunac, Eyzerac, Saint-Pierre-de-Côle et Thiviers. Le financement de ces travaux est assuré par une subvention du Conseil Départemental de la Dordogne au taux de 80% applicable au montant hors taxes des travaux à l'exception de travaux sur les pistes DFCI qui, elles, sont également subventionnées au taux de 80% par l'État.

Le coût global des travaux est estimé à 367 131 € HT. Pour la partie située sur la commune, le montant est de 41 103 €, répartis comme suit :

- voirie DFCI : 24 636 € (dont 19 708 € pris en charge par l'État)
- voirie et autres travaux : 16 467 € (dont 13 176 €, pris en charge par le département).
- Soit un montant total de 41 103 €, soit 8 220 € à la charge de la commune après déduction de 21 811 € de subventions.

Le conseil approuve le projet, son financement et ses modalités d'application.

Remise en état du foyer de la chaudière à bois

En raison de la panne de la chaudière qui assure le chauffage de la plupart des bâtiments communaux, il est nécessaire de faire remettre en état d'urgence le foyer défectueux. Le maire propose de solliciter une aide financière au fonds d'équipement des communes émanant du conseil départemental, qui couvrirait 50 % du coût de l'opération. Le montant prévisionnel de la réparation s'élève à 12 430 € HT dont la commune assumerait 8 701 € et le département le restant. Le conseil approuve cette proposition.

Parmi les questions diverses

Loyers impayés

Une nouvelle procédure d'expulsion est envisagée pour non-paiement des 5 mois de loyers d'un logement communal. Il conviendra de prévoir une somme de 1 500 € sur le budget 2017.

Cantine scolaire

L'arrêt maladie de Liliane Papin est prolongé jusqu'au 30 avril 2017. Les contrats de Fabienne Besse et Jackson Renard sont reconduits jusqu'au 19 avril compte tenu des vacances de Pâques.

Séance du 27 février 2017

Étaient présents : Franck Besse, Philippe Banchieri, Isabelle Commercy, Patrick Demarthon, Gilbert Deschamps, Daniel Desthomas, Chantal Gay, Thierry Hellier du Verneuil, Véronique Jobert, Michel Simonet.

Nouvelle communauté de communes

En raison du rattachement de la communauté de communes du Pays thibérien à celle des Marches du Périg'Or Limousin, l'ensemble de l'actif et du passif de l'ancienne entité peut être transféré à la nouvelle. Le conseil adopte ce transfert.

Parmi les questions diverses

Arrêt de bus ligne Saint-Pierre-de-Côle - Thiviers

Après un courrier envoyé au Conseil départemental demandant à ce que le point de montée des élèves se fasse à l'abri bus sur la place de la mairie, comme c'est le cas pour les autres lignes, M. Naudet du Conseil dé-

partemental s'est rendu sur place avec M. Cournil de la compagnie de bus. Le problème tient au fait que le bus est plus long que ceux des autres compagnies et ne peut faire ses manœuvres sur la route du cimetière. Il a donc été prévu de faciliter son accès en déplaçant le poteau installé en bout de voie de l'autre côté de la chaussée et d'installer des panneaux.

Feux de signalisation

Il convient de contacter l'entreprise Darlavoix pour le réglage des feux du carrefour des RD 78 et 68 ainsi que pour les petits feux de chez M. et Mme Papin et de la boulangerie.

Réunion Jardin collectif

M. Stapple, qui habite à l'Arase, souhaite la création d'un jardin collectif qui permettrait aux habitants de partager leur passion pour le jardinage. Les personnes intéressées peuvent le contacter.

Conseil municipal (suite)

Séance du 17 mars 2017

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Philippe Banchieri, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Patrick Demarthon, Chantal Gay, Véronique Jobert. **Absents excusés** : Daniel Desthomas avec pouvoir à Isabelle Commercy

Vote du compte administratif 2016 de la commune

Le conseil examine et approuve les éléments du compte administratif présenté par le doyen, Gilbert Deschamps :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 323 363 € Recettes : 371 369 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 605 114 € Recettes : 33 164 €

Restes à réaliser :

Dépenses : 107 130 € Recettes : 225 504 €

Vote du Compte de gestion 2016 de la commune

Après avoir examiné tous les éléments fournis, le conseil approuve le compte de gestion de la commune.

Vote compte administratif 2016 de l'assainissement

Le conseil examine et approuve les éléments du compte administratif :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 38 689 € Recettes : 44 448 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 27 761 € Recettes : 21 184 €

Restes à réaliser : néant

Vote du compte de gestion 2016 de l'assainissement

Après avoir examiné tous les éléments fournis, le conseil approuve le compte de gestion de l'assainissement.

Demandes de subventions

Le conseil approuve les propositions de subventions de la commune au titre de l'exercice 2017 :

Comité des fêtes (dont feu d'artifice) 2 545 €

Amicale des anciens combattants 185 €

Club de l'amitié 185 €

Comice agricole cantonal 100 €

Société de pêche les amis de la Côte 100 €

Amicale des sapeurs-pompiers 100 €

Renaissance du vieux Bruzac 100 €

Comité Cancer 100 €

En Val de Côte 185 €

Les Petits Chapellois 100 €

Association chasse la Renardière 100 €

Les deux autres associations qui ont établi leur siège social sur la commune, mais dont les statuts et documents visés par la Préfecture n'ont pas été communiqués, se verront attribuer une subvention comme les autres associations dès réception.

Vente SCI Pierre

Le conseil prend acte de la vente de la parcelle D 1566 de 1 200 m² (au prix évalué de 8 000 €), située derrière le bourg et décide de ne pas préempter.

Occupation du domaine public

Le conseil accorde un droit d'occupation à M. Dubois, pour la terrasse de l'Auberge de la Marmite, pendant la saison estivale 2017 pour un montant de 50 €.

Convention SOGEDO

La convention signée avec la société Sogedo pour la facturation et les recouvrements des redevances d'assainissement collectif étant arrivée à échéance fin 2016, le conseil décide de la reconduire pour 2017.

Parmi les questions diverses

Liste électorale

Suite à la refonte de la liste électorale, l'ensemble des cartes électorales seront envoyées aux électeurs.

Garderie périscolaire

Quelques petits éléments d'équipement sont encore à installer.

Demande de carte d'identité

A partir du 15 mars les cartes d'identités font l'objet d'une pré-demande par internet. La commune de Saint-Pierre-de-Côle envisage de permettre aux personnes qui le souhaitent d'effectuer cette pré-demande en ligne au secrétariat de la mairie.

Assainissement des collectivités

Un règlement intérieur sera mis en place pour la cantine, la salle des fêtes, la boulangerie et l'Auberge de la Marmite qui ne possèdent pas de bac de dégraissage et qui devront bénéficier d'une autorisation de déversement dans la station.

Conseil municipal (suite)

Séance du 13 avril 2017

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Philippe Banchieri, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Patrick Demarthon, Chantal Gay, Véronique Jobert, Daniel Desthomas.

Affectation du Résultat 2016 de la commune

Le conseil adopte le compte administratif de l'exercice 2016 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

- Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2016 : 48 005 €

Excédent cumulé au 31.12.2015 : 160 811 €

Soit un bénéfice net cumulé : 208 816 €

- Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2016 : 571 949 €

Excédent cumulé au 31.12.2015 : 381 119 €

Déficit net cumulé : 190 829 €

Total restes à réaliser : 118 373 €

Soit un déficit net cumulé : 72 456 €

Vote des trois taxes

Le conseil décide d'augmenter de 1 % le taux de la fiscalité locale qui s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 10,03 %

Taxe foncière bâti : 22,91 %

Taxe foncière non bâti : 85,75 %

Budget de l'assainissement

Le conseil décide, par 10 voix pour et une abstention d'attribuer une subvention de 8 000 € pour 2017.

Financement du cycle « piscine » des écoles

Ce projet d'un total de 1 370 € était jusqu'à présent géré par la coopérative scolaire et donnait lieu au versement d'une subvention au prorata du nombre d'enfants des communes participant au projet. La coopérative scolaire n'ayant plus à gérer ce projet, elle sollicite la commune pour régler le montant de l'opération et récupérer les participations des autres communes. La part de la commune est de 548 € pour 10 enfants. Le conseil accepte cette demande.

Budget primitif 2017 de la commune

Le conseil adopte le projet du budget primitif 2017 de la commune comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 495 173 € ; dépenses de

fonctionnement : 495 173 €

- Recettes d'investissement : 557 712 € ; dépenses d'investissement : 557 712 €.

Affectation du résultat 2016 de l'assainissement

Le conseil adopte le compte administratif de l'exercice 2016 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

- Section de fonctionnement : exercice 2016 : 5 759 €

Excédent cumulé au 31.12.2015 : 5 438 €

Soit un bénéfice net cumulé : 11 197 €

- Section d'Investissement : exercice 2016 : 6 577 €

Excédent cumulé au 31.12.2015 : 16 776 €

Excédent net cumulé : 10 198 €

Total restes à réaliser : 0 €

Il décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

Excédent d'investissement reporté : 10 198 € ; excédent de fonctionnement reporté : 11 197 €

Budget primitif 2017 de l'assainissement

Le conseil adopte le projet du budget primitif 2017 de l'assainissement comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 59 974 € ; dépenses de fonctionnement : 59 974 €

- Recettes d'investissement 32 051 € ; dépenses d'investissement : 32 051 €

Armoire technique par la société Free

La société Free, souhaite installer une armoire technique à proximité de celle d'Orange, situé en bordure de la D 78. Le conseil autorise sa pose sous réserve de l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Subvention pour l'association Jame's Band

Cette nouvelle association a été domiciliée sur la commune et recevra une subvention de 185 €.

Parmi les questions diverses

Extension de la salle informatique (ancienne garderie)

Il est proposé d'installer les anciens ordinateurs de l'école et de la mairie dans l'ancienne garderie qui pourrait servir pour l'école ponctuellement.

Logement communal

Deux demandes ont été déposées pour la location d'un logement communal.

Conseil municipal (suite)

Séance du 19 mai 2017

Étaient présents : Franck Besse, Philippe Banchieri, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Patrick Demarthon, Chantal Gay. **Étaient absents excusés** : Isabelle Commercy avec pouvoir à Philippe Banchieri, Daniel Desthomas avec pouvoir à Franck Besse. **Était absente** : Véronique Jobert.

Convention SOGEDO de Prestation de Service en Assainissement Collectif

La nouvelle convention est conclue pour une durée de 3 ans. Elle coïncide avec des équipements à changer sur les divers postes de relevage, travaux qui seront réalisés par la SOGEDO et avaient donné lieu à l'établissement d'un devis.

Mise à disposition des agents communaux et du matériel

Le conseil approuve la convention proposée par la Communauté de communes des Marches du PériG'or Limousin Thiviers - Jumilhac pour la mise à disposition du service technique et des biens matériels de la voirie de la communauté à la commune, mais refuse la mise à disposition de l'agent technique.

Groupement de commandes d'assurances

Le conseil décide d'adhérer au groupement intercommunal pour la mise en concurrence des sociétés d'assurance.

Adhésion au service Énergies du SDE 24.

La commune adhère au service proposé par le Syndicat départemental d'énergies (SDE24) afin de bénéficier d'un bilan énergétique et d'un suivi afin de maîtriser ses dépenses d'énergie. L'abonnement annuel est de 221 €.

Emploi de Rédacteur principal de 2^e classe

Compte tenu de la promotion de Laurence Sallenave au grade de rédacteur principal de 2^e classe, la commune crée le poste correspondant. L'effectif de la commune se compose désormais de : 1 rédacteur principal de 2^e classe (secrétariat), 1 adjoint technique de 1^{ère} classe (cantine), 1 adjoint technique de 2^e classe (cantonnier).

Parmi les questions diverses

Devis pour la micro signalisation

Pour environ 25 panneaux sur 2 jambages il se monte à 2 731 € HT (3 277 € TTC).

Job été

Léo Besse est recruté pour un job d'été en CDD d'un mois par la commune comme agent technique sous la conduite de Kevin Bray. Pour les années suivantes si le test est concluant, la commune pourrait recruter l'été deux jeunes sur 15 jours chacun.

Voirie

Le devis pour la réalisation des accotements côté Brantôme se monte à 4 712 €.

Vente du presbytère

La signature est prévue le mercredi 24 mai à l'étude de Me Parisien.

Columbarium

La réserve parlementaire financera 3 530 € pour la réalisation du columbarium au cimetière.



Aménagement du futur columbarium.

Équipement informatique

La location de l'ordinateur de la mairie est renouvelée et l'ancien sera racheté pour équiper la salle informatique.

Fête des écoles

Elle aura lieu le vendredi 23 juin à Saint-Pierre-de-Côle.

Logement communal

Deux demandes ont été déposées, elles sont à l'étude.

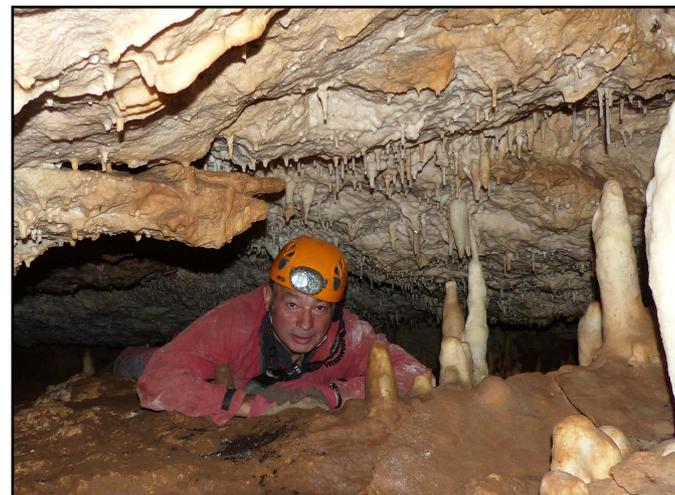
Vie scolaire

Visite d'une grotte

Vendredi 16 juin 2017, les enfants de l'école ont pu visiter une grotte située sur le territoire de la commune. C'est dans le cadre du temps d'activité périscolaire (TAP) que cette sortie était organisée par Christine Ranouil et Michèle Migout, avec l'aide de Paulette et Patrick Demarthon.



Un groupe d'enfants accompagné par Christine.



Gilbert Pompognat a découvert cette grotte en 1968.

Exercice incendie

Le 30 mars, Patrick Demarthon et Philippe Banchieri, conseillers municipaux, organisaient une session de sensibilisation au risque incendie, accompagnée d'une initiation à l'utilisation des extincteurs pour les élèves et leurs enseignantes.



Les enfants essaient les extincteurs et les casques



Au match de basket

Pour couronner leur projet basket proposé dans les cadres des TAP, les élèves de la classe de Mme Lagarde ont pu assister à un vrai match de basket professionnel. C'est le 19 mai dernier que Christine Ranouil les a emmenés au Palio, salle de sport bien connue des amateurs de basket, pour encourager l'équipe professionnelle du BBD (Boulazac Basket Dordogne) qui affrontait ce soir-là l'équipe d'Évreux.

Il s'agissait d'une première pour ces enfants qui se sont très vite pris au jeu et se sont mis au diapason des supporters : « ils chantaient, criaient, encourageaient

les joueurs avec des lumières plein les yeux ! », témoigne Christine qui remercie le comité des fêtes pour son aide financière et la Communauté de communes qui a assuré le transport en



La classe de Mme Faye au tournoi inter-écoles d'Eyzerac

Vie scolaire

Conseil d'école

Le conseil d'école du regroupement pédagogique s'est réuni le 20 juin. Un bilan de l'année des projets de l'année écoulée a été présenté (voir ci-dessous). Un point a été fait sur les effectifs et leur répartition pour la rentrée 2017 (voir encadré ci-contre).

La question des rythmes scolaires a été débattue dans l'attente du décret d'application de la réforme en cours.

Compte tenu des délais de mise en place, il n'y aura pas de changement pour la rentrée 2017. Pour la suite, les parents d'élèves souhaiteraient revenir à une semaine de 4 jours, ce qui reviendrait à supprimer les Temps d'activités périscolaires (TAP). Cette décision est du ressort de l'inspectrice d'Académie.

Regroupement pédagogique

À la rentrée de septembre 2017, le regroupement pédagogique (La Chapelle-Faucher, Lempzours, Saint-Front et Saint-Pierre-de-Côle) va accueillir entre 58 et 61 enfants répartis comme suit :

- La Chapelle-Faucher, une classe de maternelle : entre 21 et 24 élèves, soit entre 5 et 8 en petite section, 5 en moyenne section et 11 en grande section.
- Saint-Pierre-de-Côle, deux classes : 37 élèves, soit : 6 CP, 6 CE1, 6 CE2, 12 CM1 et 7 CM2.

Les horaires des Temps d'activités périscolaires sont modifiés : ils se dérouleront les mardis et vendredis de 15 h à 16h30.

Projets de l'année scolaire

Voici les principaux projets menés avec les élèves de l'école communale :

- Classes chantantes : apprentissage d'une dizaine de chansons dans l'année. Restitution le 30 juin à Biras. Ce projet a été mené avec l'école de Biras.
- 10 séances à la médiathèque de Champagnac-de-Belair
- Participation au rallye départemental des maths.
- Projet Cirque (classe de Mme Faye) :
 - 2 spectacles à la salle du Nantholiat à Thiviers.
 - 3 interventions de la compagnie *Inicirque*.
 - Restitution à la salle du Nantholiat avec les

écoles participantes.

- Projet piscine (CP-CE1-CE2) : dix séances à l'Aquacap financées par les mairies.
- Projet Sports (classe de Mme Lagarde) :
 - Course d'orientation avec le Conseil départemental : le 4 juillet à Saint-Estèphe.
 - Basket avec le club d'Eyzerac : tournoi inter-écoles le 6 juin.

Le Journal de l'école a été réalisé avec les TAP (Temps d'activité périscolaire).

Tous les déplacements pour ces activités ont été financés par la commune.

La vie de la commune

Naturalisation

Le 14 mars dernier s'est déroulée, à la Préfecture de Dordogne, une cérémonie de remise de décrets de naturalisations.

Parmi les récipiendaires, Jolanta Januszewska, résidente de Saint-Pierre-de-Côle s'est vue remettre son décret des mains de la Préfète de Dordogne, Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc (photo ci-contre).

Pour la circonstance, elle était accompagnée de sa fille Aniela et de deux représentants de la municipalité : Patrick Demarthon et Michel Simonet.



La vie des associations

Amicale des anciens combattants

Hommage aux poilus (suite du précédent numéro).

Voici la seconde partie de la liste des 27 soldats de la commune morts pendant la Première Guerre Mondiale, dont les noms figurent sur le Monument aux Morts. Les informations ont été recueillies par Jean-Michel Lahieyte et Estelle Chartrain.

CHASSAINT Pierre, soldat au 326^e régiment d'infanterie, né le 22 août 1884 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 26 août 1915 à 31 ans, tué à l'ennemi au Labyrinthe de Neuville-Saint-Vaast, commune de Roclincourt dans le Pas-de-Calais.

DARFEUILLE Justin, soldat au 60^e régiment d'infanterie, né le 22 octobre 1892 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 29 août 1914 à 21 ans, tué à l'ennemi à Proyart dans la Somme.

DEBORD Henri-Gabriel, 2^e classe au 60^e régiment d'infanterie, né le 04 octobre 1892 à La Chapelle-Faucher, mort entre le 12 et le 22 septembre 1914 à 21 ans, tué à l'ennemi à Bouillancy dans l'Oise.

DESMARTHON Antoine, soldat au 159^e régiment d'infanterie, né le 29 avril 1894 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 11 février 1916 à 21 ans, décédé des suites de ses blessures à l'hôpital d'Estree Cauchy dans le Pas-de-Calais.

DUTHEIL Camille, soldat au 1^e régiment d'infanterie, né le 21 mai 1894 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 31 octobre 1917 à 23 ans, décédé de septicémie à l'hôpital temporaire 23 de Tulle (Corrèze).

FAURE Élie, Soldat 2^e classe au 107^e régiment d'infanterie, né le 22 mars 1897 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 08 août 1918 à 21 ans, décédé de maladie contractée en service à l'hôpital Gentilino à Milan (Italie).

FAURE Léonard, 2^e classe au 211^e régiment d'infanterie, né le 27 février 1882 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 26 septembre 1914 à 32 ans. tué à l'ennemi à Laval-sur-Tourbe dans la Marne.

FOURNIER Jean Félix, soldat au 126^e régiment d'infanterie, né le 23 décembre 1880 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 30 janvier 1915 à 34 ans, décédé de fièvre typhoïde à l'hôpital mixte de Brive (Corrèze).

FOURNIER François, soldat au 7^e régiment d'infanterie, né le 10 mai 1889 à Vaunac, mort le 20 février 1915 à 25 ans. tué à l'ennemi à Perthes-lès-Hurlus dans la Marne.



FREDON André, 2^e canonnier au 4^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique, né le 01 mai 1891 à La Coquille, mort le 02 septembre 1918 à 27 ans, décédé à l'hôpital de Meknès au Maroc des suites de maladie contractée en service (hémorragie méningée).

GRONDIN Jean, au 2^e régiment du génie, né le 6 mars 1879 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 16 avril 1917 à 38 ans. tué à l'ennemi au plateau de Poissy (Chemin des Dames).

JAUBERT Jean, soldat au régiment d'infanterie coloniale du Maroc, né le 17 mai 1891 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 25 avril 1917 à 25 ans, tué à l'ennemi au sud du village d'Ailles (Aisne).

LAPEYRONNIE Xavier, 2^e classe au 37^e régiment d'infanterie, né le 22 janvier 1877 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 21 février 1918 à 41 ans, tué à l'ennemi à Auberive dans la Marne.

ROUSSEAU René, sapeur au 12^e Bataillon Territorial du Génie, né le 12 novembre 1876 à Sarliac, mort le 17 juillet 1915 à 38 ans, décédé des suites de ses blessures de guerre à Suippes dans la Marne.

SIGAUD Joseph, caporal au 120^e régiment d'infanterie, né le 17 juin 1887 à Saint-Pierre-de-Côle, mort le 14 octobre 1918 à 31 ans, décédé des suites de blessures de guerre à l'Hôpital Complémentaire 59 à Savonnières dans la Meuse.

La vie des associations

Amicale des anciens combattants

Une belle cérémonie

Cette journée du souvenir du 8 mai 2017 a commencé à 10h45 avec le lever des couleurs avant que Lucien Gardillou reçoive la médaille commémorative d'Algérie remise par André Combeau., président d'honneur.

Les enfants de l'école ont lu quelques phrases émouvantes écrites par des enfants juifs qui ont vécu cachés pendant la guerre. En voici de courts extraits : « *ce qui fait le bonheur de l'enfance, c'est l'enfance elle même...* » ou « *A l'aube de ma vie, il y avait ma mère et mon père, les heures suprêmes sans peur, puis sont venues toutes les autres heures de mon existence...* » ; « *Les nuits sont dures. Ce qui me manque, c'est quelqu'un me dise bonne nuit ...* (très joli texte ou l'enfant fait tenir à chacun de ses doigts le rôle de ses parents et de ses frères et sœurs et leur parle avant de s'endormir)¹.

Ce fut ensuite le moment du pot de l'amitié auquel, après avoir assuré l'ambiance musicale protocolaire, le Jame's Band qui s'impose désormais comme une valeur sûre et apprécié des rassemblement pétrocliens, donnait un petit air de fête...

Après cette cérémonie, plus de cent personnes se sont retrouvées au banquet pour un menu apprécié de tous. Lucien Gardillou a demandé à l'assistance une minute de silence à la mémoire de Raymond Dufour dont les obsèques devaient avoir lieu le lendemain.

Le beau temps, une assistance nombreuse, de la tenue, les enfants de l'école accompagnés des deux institutrices, la musique, tous ces ingrédients ont fait de la commémoration du 8 mai 2017 une belle cérémonie.

¹ - tirés du livre : *Paroles d'étoiles* de Jean-Pierre Guéno.



Les enfants des écoles ont lu des phrases d'enfants juifs cachés pendant la guerre.



Lucien Gardillou reçoit la médaille commémorative d'Algérie des mains d'André Combeau.



Le Jame's Band a assuré l'ambiance musicale

Au programme du Jame's Band

- 15 juillet : soirée Bodega à Saint-Pierre-de-Côle
- 21 et 22 juillet : Fête de la Madeleine à Mont-de-Marsan (40)
- 5 et 6 août : Fête patronale à Saint-Pierre-de-Côle
- 27 et 28 août : Nuit des bandas à Villefranche-sur-Cher (41)

Pour suivre l'actualité du groupe vous pouvez vous rendre sur son site :

<http://jamesband24.wixsite.com/jamesband>

La vie des associations

Comité des Fêtes

Feu de la Saint-Jean

La célébration de la Saint-Jean s'est déroulée le 17 juin 2017 au camping à nouveau cette année grâce à une météo plus que favorable. Buvette, plateau repas, ambiance musicale étaient au rendez-vous de cette soirée

qui a réuni près de 200 convives. Comme de tradition, elle s'est terminée par l'embrasement du bûcher et nocturne dansante, avec comme surprise, un concert donné par les huit musiciens du Jame's Band qui ont ajouté une touche festive avec leurs airs entraînants et leur enthousiasme communicatif.



Au programme de l'été

- **Marché de nuit** : samedi 1^{er} juillet, vente et dégustation de produits locaux, à 19h00.
- **Fête patronale** :
 - * Samedi 5 août : fête foraine et bal gratuit, repas le soir.

- * Dimanche 6 août :
 - le matin : concours de pêche le matin
 - l'après-midi : jeux et goûter gratuits pour les enfants
 - le soir : feu d'artifice sur la Côte et bal gratuit
 - fête foraine
- **Vide grenier** : 15 août, emplacements gratuits, plateau repas le midi.

Patrimoine

Club de l'Amitié



Une troupe de ménestrels de Sarlat sont venus animer la galette des rois du 30 janvier



Salle comble pour le loto du 5 mars.



Le 20 mai s'est déroulée la dernière marche de la saison qui s'est terminée par un pique nique.

Résultats des élections

Élection présidentielle Premier tour

| | | |
|--------------------------|-----|---------|
| Nicolas Dupont-Aignan | 14 | 4,76 % |
| Marine Le Pen | 61 | 20,74 % |
| Emmanuel Macron | 50 | 12,70 % |
| Benoît Hamon | 16 | 5,44 % |
| Nathalie Artaud | 3 | 1,02 % |
| Philippe Poutou | 6 | 2,04 % |
| Jacques Cheminade | 1 | 0,34 % |
| Jean Lassalle | 5 | 1,70 % |
| Jean-Luc Mélenchon | 87 | 29,59 % |
| François Asselineau | 3 | 1,02 % |
| François Fillon | 48 | 16,32 % |
| Total suffrages exprimés | 294 | 83,52 % |
| Électeurs inscrits | 352 | |
| Votants | 300 | 85,23 % |
| Bulletins blancs | 3 | 0,80 % |
| Bulletins nuls | 3 | 0,80 % |

Élection présidentielle Second tour

| | | |
|--------------------------|-----|---------|
| Emmanuel Macron | 141 | 58,26 % |
| Marine Le Pen | 101 | 41,73 % |
| Total suffrages exprimés | 242 | 68,75 % |
| Électeurs inscrits | 352 | |
| Votants | 282 | 80,11 % |
| Bulletins blancs | 20 | 5,68 % |
| Bulletins nuls | 20 | 5,68 % |

Élection Législative - Premier tour

| | | |
|--------------------------|-----|---------|
| Jean-Pierre Cubertafo | 47 | 23,38 % |
| Jacques Decoupy | 1 | 0,49 % |
| Michel Bergougnoux | 17 | 8,45 % |
| Jean-Paul Salon | 4 | 1,99 % |
| Patrick Volker | 2 | 0,99 % |
| Philippe Guillaume | 32 | 15,9 % |
| Anaïs Lagarde | 1 | 0,49 % |
| Isabelle Hyvoz | 28 | 13,9 % |
| Colette Langlade | 69 | 34,32 % |
| Total suffrages exprimés | 201 | 57,1 % |
| Électeurs inscrits | 352 | |
| Votants | 204 | 57,9 % |
| Bulletins blancs | 3 | 0,8 % |
| Bulletins nuls | 0 | 0 % |

Élection Législative - Second tour

| | | |
|--------------------------|-----|---------|
| Jean-Pierre Cubertafo | 72 | 36 % |
| Colette Langlade | 128 | 64 % |
| Total suffrages exprimés | 200 | 56,8 % |
| Électeurs inscrits | 352 | |
| Votants | 208 | 58,75 % |
| Bulletins blancs | 5 | 1,42 % |
| Bulletins nuls | 3 | 0,08 % |

Élection Législative - Second tour

Troisième circonscription de Dordogne

| | | |
|--------------------------|--------|---------|
| Jean-Pierre Cubertafo | 16 678 | 51 % |
| Colette Langlade | 16 021 | 49 % |
| Total suffrages exprimés | 32 699 | 48,51 % |
| Électeurs inscrits | 67 408 | |
| Votants | 37 466 | 55 % |
| Bulletins blancs | 2 684 | 3,98 % |
| Bulletins nuls | 2 083 | 3,09 % |